CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E26298** **VALABLE JUSQU'AU** **06/12/2026**

ÉDITÉ LE 02/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/2003

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/09/2003

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAVERNE 2003 B 289

Siret : 449 556 919 00016

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4023047-0

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 012014031045

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 012014031045

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : C.C.Z. - GILGERT SARL CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE

ZONE ARTISANALE
67260 KESKASTEL

Téléphone : 03 88 00 11 05 **Fax :** 03 88 00 13 63

Portable :

Responsabilité légale :
KNIPPER RAPHAEL GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@cczgilgert67.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 643 612 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	6	11/09/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/11/2026 08:58

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E26298** **VALABLE JUSQU'AU** **06/12/2026**

ÉDITÉ LE **02/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/2003
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/09/2003
Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAVERNE 2003 B 289

Siret : **449 556 919 00016**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 4023047-0
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 012014031045
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 012014031045
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **C.C.Z. - GILGERT SARL CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE**

ZONE ARTISANALE
67260 KESKASTEL

Téléphone : 03 88 00 11 05 **Fax :** 03 88 00 13 63
Portable :
Site Internet :
E-mail : contact@cczgilgert67.fr
Responsabilité légale :
KNIPPER RAPHAEL GÉRANT

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	19/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	19/01/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	19/01/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	05/03/2026
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	19/01/2023
o Isolation des combles perdus	19/01/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/11/2026 08:58

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.